



Survol de la démarche de mise en candidature aux Prix d'excellence

Étape 1 : lisez le PDF sur les catégories des Prix d'excellence, les critères d'admissibilité et les lignes directrices de mise en candidature.

Étape 2 : préparez la description de vos candidats et vos documents d'appui.

Étape 3 : [remplissez le formulaire en ligne et soumettez votre candidature.](#)

Étape 4 : sauvegardez le courriel d'accusé de réception pour vos dossiers.

Catégories des prix d'excellence

Le prix Transformation est décerné à un projet ou à une initiative ayant introduit un nouveau mode de prestation de soins novateur qui a entraîné de façon démontrée des résultats améliorés pour les patients, les familles, les aidants et le système entier.

Le prix Engagement est décerné à une personne ou à un groupe local ou provincial qui a mis sur pied ou appliqué un ou des modèles de prestation de soins nouveaux, améliorés ou existants grâce auxquels les patients, les familles, les aidants ou le système entier ont vu de façon démontrée leurs résultats s'améliorer.

Le prix Intégration est décerné à un RLISS ou à une initiative provinciale qui a su améliorer, faits à l'appui, la qualité des soins par l'intégration de services ou de facettes de la prestation de soins.

Prix d'excellence : critères et évaluation

Critères d'admissibilité :

- Toutes les candidatures aux prix doivent recevoir le soutien d'un RLISS.
- Les mises en candidature seront acheminées au(x) RLISS approprié(s) pour approbation.
- Les mises en candidature doivent comprendre les noms et titres de tous les candidats.

Critères obligatoires :

- Les dossiers de candidature doivent comprendre des faits probants et des résultats tant qualitatifs que quantitatifs, notamment des données et des mesures, afin de clairement démontrer ce qui a été accompli.

Évaluation :

- L'évaluation des candidatures sera effectuée par des juges externes.

- Les candidatures qui ne remplissent pas les critères obligatoires ne seront pas évaluées.

LIGNES DIRECTRICES VISANT LA MISE EN CANDIDATURE

Les lignes directrices et exigences ci-dessous vous aideront à présenter une mise en candidature en ligne :

1. Veuillez rédiger un résumé d'environ 25 mots (1 000 caractères) pour décrire vos candidats ou candidates, pour la documentation du congrès. Le texte de votre mise en candidature proprement dit doit compter environ 1 000 mots (20 000 caractères) maximum.
2. Veuillez inclure le nom du ou des RLISS avec lesquels les candidats ont collaboré ainsi que des photos, des vidéos ou de l'information qualitative ou quantitative pour étayer votre nomination.
3. Cliquez sur le bouton de soumission, au bas du formulaire, pour sauvegarder votre mise en candidature.
4. Votre formulaire peut être modifié jusqu'à la date limite du 20 avril 2018. Vous pouvez aussi y ajouter d'autres candidats ou candidates.
5. Un courriel de confirmation vous sera envoyé suivant votre proposition de candidats. Si vous ne recevez aucun courriel, veuillez écrire à achievingexcellence@hssontario.ca
6. En acceptant leur mise en candidature, les candidats et candidates donnent la permission à SCSO (ou à toute personne autorisée par SCSO) de publier des contenus concernant leur mise en candidature sur le site Web du congrès Ensemble vers l'excellence de 2018 suivant la tenue du congrès, aux fins de référence, et d'enregistrer ou de photographier les candidats aux fins de diffusion des connaissances. Si un candidat ou une candidate souhaite retirer cette permission, il ou elle doit écrire à achievingexcellence@hssontario.ca .
7. Votre mise en candidature doit comprendre la source de provenance de tout contenu protégé par droit d'auteur, le cas échéant; si tel est le cas, vous devez fournir à SCSO une permission en règle de publier ces contenus dès l'étape de nomination. Tous ceux et celles qui incluent des contenus assortis de droits de propriété intellectuelle dans une mise en candidature doivent en citer les sources de façon appropriée.